

**CONTRÔLE DE BON FONCTIONNEMENT DES  
ASSAINISSEMENTS NON COLLECTIFS DE LA  
COMMUNE DE POUILLAN SUR MER**

Le service SPANC (Service Public de l'Assainissement Non Collectif) de la Communauté de Communes du Pays de Douarnenez, va procéder au contrôle de bon fonctionnement des assainissements individuels sur la commune de Poullan Sur Mer au premier trimestre 2012.

Les visites seront réalisées par un prestataire, la société Sani-Ouest, basée à Pluguffan. La technicienne en charge des contrôles, Marie MADEC, va contacter, toutes les personnes concernées par courrier afin de leur fixer un rendez-vous. Au préalable, les systèmes d'assainissement (fosse, bac dégraisseur, puisard) devront être découverts, le cas échéant une contre-visite sera nécessaire.

Cette visite sera facturée 63,00€ par la Communauté de Communes.

Il est à noter, qu'en application de la Loi Grenelle 2 de juillet 2010, depuis le 1er janvier 2011, lors des ventes, ce diagnostic fait partie des pièces obligatoires, En cas de non-conformité du système d'assainissement, l'acheteur a 1 an pour réaliser les travaux de mise aux normes.

**Contact :**

Jean-Luc CALVEZ

Technicien agri - environnement

Communauté de Communes du Pays de Douarnenez

02.98.74.48.50